

OFFRE D'EMPLOI

Poste contractuel

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Expert spécialisé et orienté à la diversification industrielle

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau déploie présentement une démarche de transformation majeure de son développement économique. Alors que la région prépare sa Stratégie de développement économique 2026-2036, la MRC souhaite s'appuyer sur une expertise spécialisée afin d'accélérer la diversification industrielle, soutenir la relance du secteur forestier, et stimuler la croissance des entreprises présentes et futures.

Dans ce contexte, la MRCVG mandate un commissaire industriel dont le rôle sera directement lié à la vitalité économique du territoire. Cette ressource agira comme expert-conseil stratégique, travaillera en étroite collaboration avec la direction générale et la préfecture et fera rapport directement à la préfecture, ce qui lui confère un rôle de premier plan dans les décisions régionales.

MANDAT

Le commissaire industriel aura la responsabilité de concevoir, piloter et déployer des actions concrètes visant à :

- Diversifier l'économie régionale et réduire la dépendance à un seul secteur ;
- Relancer de manière structurante le secteur forestier, incluant la consolidation de la première transformation et le développement de la deuxième transformation ;
- Développer des filières industrielles émergentes et des créneaux d'avenir ;
- Optimiser, moderniser et valoriser les zones et parcs industriels pour que ceux-ci soient attractifs et compétitifs ;
- Attirer des investisseurs, des entreprises et des partenaires majeurs ;
- Appuyer les entreprises existantes dans leur croissance et leurs projets d'innovation ;
- Jouer un rôle proactif, prospectif et mobilisateur pour tout le territoire.

Ce mandat exige une approche dynamique, orientée sur les résultats, ainsi qu'une vision large de l'économie régionale.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Élaborer et déployer des stratégies de diversification et d'innovation industrielle ;
- Développer un plan de relance forestière aligné avec les défis d'approvisionnement, la modernisation technologique et les opportunités de marché ;
- Identifier et saisir de nouvelles opportunités industrielles :
 - Investissements majeurs ;
 - Projets d'implantation ;
 - Innovation et transformation ;
 - Filières émergentes.
- Concevoir des plans d'action concrets et mesurables pour stimuler la croissance économique ;
- Effectuer des démarches actives de prospection, de démarchage et de partenariats stratégiques ;
- Recommander des orientations industrielles éclairées au Conseil de la MRC ;
- Assurer une reddition de comptes directe et régulière de la préfète ainsi qu'au Conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;
- Produire les diagnostics, rapports, analyses et recommandations nécessaires à la prise de décision régionale ;
- Contribuer activement à la Stratégie économique 2026-2036, en y intégrant une vision industrielle forte et cohérente.

COMPÉTENCES ET EXPERTISE

- Diplôme universitaire dans un champ d'études pertinent, notamment en économie, en développement industriel, en gestion stratégique, en foresterie, en ingénierie ou dans toute discipline connexe ;
- Expérience significative en développement industriel ou en accompagnement d'entreprises ;
- Une connaissance approfondie du secteur forestier, incluant les enjeux d'approvisionnement, de marché et de transformation, représente un atout considérable ;
- Bilinguisme – Atout important.

APTITUDES RECHERCHÉES

- Leadership économique affirmé et avoir une connaissance du milieu de ses enjeux et de ses opportunités ;
- Capacité d'aller au-delà de la tâche et de créer des opportunités nouvelles ;
- Sens politique développé et compréhension fine des enjeux régionaux ;
- Être un excellent communicateur ;
- Être rassembleur et avoir une capacité d'adaptation développée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Il s'agit d'un poste contractuel d'une durée de deux ans avec possibilité de renouvellement d'une année additionnelle.

La rémunération annuelle est fixée à 150 000 \$. À celle-ci s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux concurrentiels. Les frais de déplacement sont remboursés selon les règlements en vigueur.

L'horaire de travail est flexible et peut être modulé en fonction des besoins organisationnels, permettant une saine conciliation entre les responsabilités professionnelles et personnelles.

Dès l'entrée en fonction, un prorata des vacances annuelles est accordé, en plus de journées dédiées aux obligations familiales ainsi que de banques de temps mobile favorisant une plus grande flexibilité. La personne sera appelée à se déplacer à l'extérieur de la région fréquemment afin d'assurer la mise en œuvre du mandat prévu dans le cadre de ce contrat.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au plus tard le 14 août 2026 à la directrice générale de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à l'adresse suivante : jcourchaine@mrcvg.qc.ca